

Activités de vacances

Avantages MC – Demande d'intervention



La MC intervient à raison de 4 €/jour, jusqu'à 60 €/an dans le coût des séjours, stages ou plaines pour les enfants âgés de 2 ans et demi à 18 ans, organisés durant les vacances scolaires belges par un organisme autre qu'Ocarina.

Avantage valable à partir du 01-01-2021.

À compléter par le bénéficiaire

Compléter ou coller une vignette

Nom et prénom :

Date de naissance : / /

Numéro de registre national :

Rue et n° :

CP et localité :

Tél. ou GSM :

E-mail :

Date : / /

Signature :

À compléter par le responsable de l'activité

Je soussigné(e)

responsable de l'organisation

certifie que l'enfant

a participé à un camp, une plaine, un stage ou un séjour de vacances du / / au / /

et a payé la somme de , €

Durée : jours

Lieu :

Date : / /

Cachet de l'organisation :

Signature :

Nous traiterons vos données personnelles conformément à la législation belge et européenne en matière de protection de la vie privée, en particulier le règlement RGDP (2016/679) concernant le protection des données personnelles et la libre circulation de ces données. Pour plus d'informations concernant le traitement de vos données personnelles, consultez notre déclaration de confidentialité sur notre site mc.be/disclaimer. Éditeur responsable: Alexandre Verhamme, chaussée de Haecht 579/40, 1031 Bruxelles. V01-Déc-2020.

BESOIN D'UNE INFORMATION COMPLÉMENTAIRE ?

Appelez gratuitement le 0800 10 9 8 7 ou adressez-vous à votre conseiller mutualiste via mc.be/contact